



---

## Simulateur : Savoir s'il faut un certificat médical pour obtenir une licence sportive

Direction de l'information légale et administrative (Dila) - Premier ministre

Ce simulateur vous indique s'il faut fournir un certificat médical pour obtenir ou renouveler une licence sportive (loisir ou compétition) auprès de votre fédération (football, tennis, équitation, judo...). Selon les cas, il vous informe sur la durée de validité de votre certificat médical. Il vous permet de répondre au questionnaire santé et d'attester de votre état de santé qui, le cas échéant, vous dispense de fournir un certificat médical.

Accéder au  
simulateur

(<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/certificatMedical>)

Vérfié le 19 août 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

### PARTICULIERS

- Licence sportive (licence compétition ou loisir) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1029>)
- Un certificat médical est-il obligatoire pour faire du sport ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1030>)